

# *Le Saint-Martinois*

*Bulletin municipal d'information*



Roger DUFOUR  
11 avril 1940 – 30 mars 2024  
Maire de Saint-Martin-du-Tertre de 1995 à 2014

**Saint-Martin-du-Tertre (95)**

# SALON DU LIVRE



**13  
OCTOBRE**

de 10h à 18h

Organisé par *Saint Martin Histoire  
Patrimoine et Territoire*

avec le concours de la municipalité

Salle de la Martinoise,  
place du 19-Mars-1962

Rens. : 06 81 22 18 68

Auteurs de romans,  
livres historiques,  
BD, policiers, poésie,  
livres pour enfants...  
Maisons d'édition

Entrée libre

**10h30** : Lecture illustrée pour le jeune public

**15h** : Conférence sur le Télégraphe de Chappe

*1 livre offert aux enfants venant sur le salon avec leurs parents*



Ce dimanche 9 juin 2024, alors que je remerciais les premiers électeurs et électrices d'être venus voter, nombreux étaient ceux qui m'ont répondu que c'était normal : « C'est un droit fondamental dans une démocratie », « C'est un acte d'engagement et de responsabilité civique », « Cela permet de participer à la vie de la société » ou « Nos aînés se sont battus pour obtenir ce droit ! ».

Cependant, ce sentiment n'est pas partagé par tous les Saint-Martinois et Saint-Martinoises. Avec seulement 45,2% de participation, Saint-Martin-du-Tertre détient désormais le record de la plus faible participation de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (C3PF). Seule la commune d'Épinay-Champlâtreux a enregistré moins de 50% de participation, alors que la moyenne nationale est de 51,5% et de 53% en Île-de-France.

Par ailleurs, sur le plan national, la participation aux élections législatives continue de baisser, passant de 64,4% en 2002 à 47,5% en 2022, accentuant ainsi une situation préoccupante où une minorité d'électeurs décide de la composition de l'Assemblée nationale, qui vote les lois régissant la vie de tous les Français. Est-ce vraiment la démocratie que nous souhaitons pour notre pays ?

En 2022, 16% des électeurs inscrits n'ont voté à aucun tour des élections présidentielles et législatives, 36% ont voté à tous les tours, et 48% ont voté de manière intermittente. Bien qu'une partie des 16% de non-votants n'ait probablement pas voté par choix politique, il est crucial de convaincre les 48% d'électeurs intermittents de l'importance de leur vote. C'est la seule manière d'atteindre un système véritablement représentatif et équitable.

Reconnaissons que pour les élections européennes, la multitude de candidats (38 listes !) a pu semer la confusion parmi les électeurs les plus déterminés à voter. Pour les élections législatives, les tractations entre les diverses familles politiques ont abouti à un nombre de candidats bien moins pléthorique.

Les 30 juin et 7 juillet 2024, j'encourage vivement les Saint-Martinois et Saint-Martinoises à voter et à faire voter leurs proches pour désigner celles et ceux qui, demain, gouverneront la France.

De vos votes dépend l'avenir de notre démocratie.

Thierry PICHERY

Maire de Saint-Martin-du-Tertre

#### Sommaire :

Édito .....	3
Parking du lieutenant Baude.....	4
France Services – bilan d'activité.....	4
Votre facteur vous rend service.....	5
École Langevin-Wallon.....	6
Langevin Wallon a un incroyable talent .....	6
Relais de radiotéléphonie (4G) .....	7
Place Louis Désenclos .....	7
Lancement de l'ABC de Saint-Martin-du-Tertre !.....	8
Trame noire et découverte des papillons nocturnes.....	9
L'extension du restaurant scolaire de l'école élémentaire...	10
La rubrique de la minorité (texte remis le 13/05/2024).....	10
Désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire ...	13
Guest guitare festival .....	13
Un jeune Saint-Martinois à l'honneur .....	13
Un hommage au passé agricole de la commune .....	14
Journée communautaire de l'environnement .....	15
Télégraphe Chappe : ligne Paris-Lille.....	15
Budget 2024 .....	16
Trottoir pas crottoir ! .....	17
Parking de la place du 19 mars 1962 .....	17
ACELVEC.....	18
Évènements à venir .....	18
État civil .....	20

## Parking du lieutenant Baude

En octobre 2022, l'ancienne auberge de Carnelle achetée en janvier 2016 pour 129 000€, laissée à l'abandon et faute de pouvoir la réhabiliter (coûts exorbitants dépassant les 310 000 € TTC<sup>1</sup>), a dû être démolie, car elle présentait un danger réel pour les riverains et les usagers.

Cet emplacement, opportunément situé en face de l'église et de l'entrée du cimetière, nous a conduits au projet de création d'un parking de 8 places de stationnement, dont 2 avec bornes de recharge.

Ce parking sera opérationnel courant juillet 2024.



## France Services - bilan d'activité



Située au sein de votre mairie, la maison France Services de Saint-Martin-du-Tertre a pour mission de permettre aux usagers de procéder aux principales démarches administratives dans un lieu unique, en réduisant la fracture numérique.

Les missions de France Services sont de donner une information de premier niveau :

- Accueil, information et orientation
- Aide à l'utilisation des services en ligne
- Facilitation administrative
- Facilitation de la mise en relation
- Aide et accompagnement par téléphone

A la Préfecture du Val-d'Oise, le comité de pilotage du 16 mai 2024 a fait le bilan d'activité (cf. photo ci-contre). Les résultats sont très satisfaisants. Entre le 1er janvier 2024 et le 30 avril 2024, les 27 structures France Services du Val-d'Oise ont accompagné 39 918 demandes, avec un retour de satisfaction de 96%.

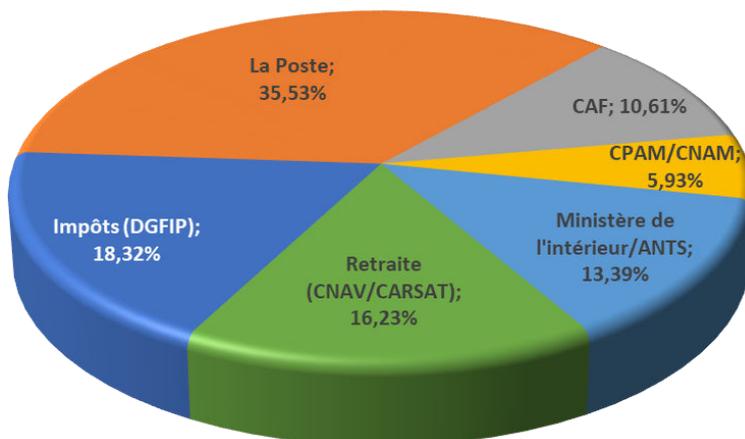


Créée le 12 juillet 2023, la Maison France services de Saint-Martin-du-Tertre connaît une hausse progressive des demandes d'accompagnement (cf. camembert ci-contre pour début 2024). Notre commune va faire des travaux au niveau de son accueil pour créer un espace de convivialité et un espace d'attente.

Renseignements et contacts :

**Téléphone** : 01 34 09 15 00

**Courriel** : franceservices@mairie-saintmartin95.fr



<sup>1</sup> Délibération de juin 2017 : demande de subvention pour un projet estimatif de 360 129 € TTC



## Votre facteur a plus d'un service dans sa sacoche !

Votre facteur est à votre service. **Il peut gratuitement :**

- ✓ vous apporter des timbres, des enveloppes pré-timbrées ou des emballages colis,
- ✓ récupérer un colis ou du courrier affranchis dans votre boîte aux lettres pour l'emporter au bureau de poste (après inscription sur le site [laposte.fr](http://laposte.fr)),
- ✓ et bien d'autres services que vous pouvez retrouver sur le site [laposte.fr](http://laposte.fr).

**Grâce à votre facteur, vous optimisez votre temps et gagnez en confort de vie : n'hésitez pas à le solliciter !**



La Poste - SA au capital de 5 364 851 304€ - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS - BSCC - DEX ICF - DCOM-Décembre 2023 - crédit photo : La Poste



## École Langevin-Wallon

La plupart des Saint-Martinois savent que notre école élémentaire se nomme Langevin-Wallon. Pourtant certains, qui ne savent pas encore d'où vient cette dénomination, vont jusqu'à écrire L. Wallon comme si Langevin était le prénom d'un certain monsieur Wallon.

La réalité est tout autre. Langevin-Wallon est le nom du plan éponyme qui porte à la fois une réforme de structure avec l'ouverture du secondaire à l'ensemble des élèves et une réforme des méthodes avec la mise en pratique de méthodes actives et pédagogies nouvelles. **L'objectif est l'élévation du niveau de tous.** Avec ce plan, on est fondamentalement dans la notion d'éducabilité qui est au cœur de l'éducation nouvelle. La clé de voûte de ce projet est le rapport entre sélection et orientation : au sein du collège, quel temps donne-t-on à l'élève pour qu'il puisse choisir une orientation qui corresponde à ses envies et à ses capacités ?

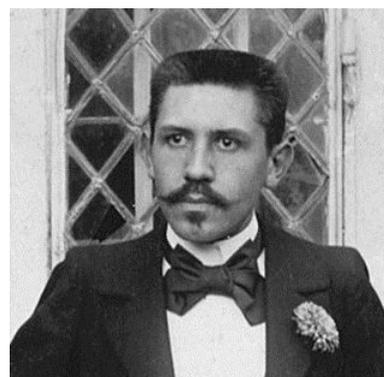
Ce plan a été élaboré à la Libération (1945-1946), par une commission ministérielle présidée par Paul Langevin, physicien, puis, après la mort de ce dernier, par Henri Wallon, psychologue.

**Paul Langevin** est un physicien français né et mort à Paris (1872 - 1946).

Il a d'abord travaillé en Angleterre, est devenu ensuite, en France, professeur de physique générale et expérimentale au Collège de France puis directeur de l'École de physique et chimie industrielles. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, à cause de ses opinions antifascistes, il a dû se réfugier en Suisse.

Il est l'auteur de travaux sur les ions, le magnétisme dans les gaz, la relativité. Ses travaux sur les ultrasons ont permis de mettre au point la technique de recherche des sous-marins au cours de la Première Guerre mondiale, technique ensuite utilisée pour la localisation des fonds sous-marins. Il a permis d'améliorer l'enseignement des sciences, dont il s'est montré un excellent vulgarisateur.

**Henri Wallon** est un psychologue et homme politique français. Il est né à Paris en 1879 et y est mort en 1962. Entré à l'École Normale en 1899, il s'oriente vers la psychologie. En 1920, il est chargé de cours à la Sorbonne et crée le laboratoire de psychobiologie de l'enfant. En 1931, il adhère à la SFIO puis devient membre du PCF en 1942. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il a été interdit d'enseignement par le Gouvernement de Vichy et a été résistant. Ses deux carrières politiques et universitaires se rejoignent quand il est nommé en 1944 secrétaire de l'Éducation nationale et préside une commission de réforme de l'enseignement qui marque durablement l'Éducation nationale sous le nom du projet Langevin-Wallon. Directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Paris, il crée en 1948 la revue *Enfance*.



## Langevin Wallon a un incroyable talent

Vendredi 14 juin, les enfants de Langevin Wallon, inscrits au projet de l'équipe d'animation périscolaire, ont pu présenter leur spectacle de fin d'année scolaire sur la scène de la salle Aragon.

Sous le regard ravi de quelque 200 spectateurs, une soixantaine d'enfants ont eu le plaisir de présenter « en direct » les différents numéros répétés avec les animatrices et animateur, tels que : « Waka Waka », « Les Illusionnistes » et « Au clair de la lune ».



À l'entracte, les gourmandes et les gourmands ont pu compter sur l'APE pour déguster crêpes et autres sucreries.

## Relais de radiotéléphonie (4G)

Dans le cadre de l'accord du 14/01/2018 signé avec le gouvernement, l'Arcep<sup>2</sup> et quatre opérateurs mobiles, SFR a été mandatée par l'État pour porter le projet visant à assurer une meilleure couverture mobile sur le secteur de Saint-Martin-du-Tertre.

SFR a ainsi installé une antenne-relais sur notre commune afin de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte. Cette installation nous permettra de téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément aux obligations réglementaires. Cette antenne-relais prend la forme d'un pylône de 42 mètres de haut (cf. photo ci-contre). Les coûts de construction et de gestion des nouvelles installations sont à la charge de l'opérateur SFR.

Le choix de l'emplacement a été décidé en octobre après avoir pris en considération les remarques et questions soulevées lors de la réunion d'informations du vendredi 14 octobre 2023 (19h à la Martinoise).

À l'heure où vous lirez ces lignes, l'antenne-relais sera très probablement opérationnelle !



## Place Louis Désenclos



Inaugurée le 2 juillet 2022 par le sous-préfet monsieur Denis DOBO-SCHOENENBERG en présence du député monsieur Guillaume VUILLETET, cette place a pu être réalisée grâce au soutien financier des services de l'État (subvention à hauteur de 30% du montant des travaux).

La partie « fleurissement » a été initialement conçue et réalisée par le paysagiste Id Verde (société retenue dans le cadre d'un appel d'offres).

Malheureusement, une plantation tardive combinée avec une météo défavorable deux années consécutives n'a pas permis aux plantes choisies de se développer convenablement. Nous avons donc décidé de modifier l'aménagement de cette place par l'ajout d'un paillage plus conséquent et l'ajout de plusieurs variétés de vivaces. Les arbustes (Chitalpas de Tashkent) et la plupart des plantes à bulbes ont été conservés.

La priorité a été donnée aux couleurs !

Ces aménagements ont été entièrement réalisés par le service technique de Saint-Martin-du-Tertre.

<sup>2</sup> Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

# Lancement de l'ABC de Saint-Martin-du-Tertre !

Samedi 18 mai dernier, lors de la Journée des abeilles, le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France et le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France vous ont présenté le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) qui va se dérouler pendant deux ans sur la commune. Cette initiative engagée par le PNR Oise-Pays de France sur 6 communes en 2022 et 4 communes en 2024 (2 communes de l'Oise à savoir Lamorlaye et Chantilly ainsi que 2 communes du Val-d'Oise : Noisy-sur-Oise et Saint-Martin-du-Tertre) va permettre de réaliser avec chaque collectivité un inventaire de connaissances environnementales localisant et explicitant les enjeux en matière de biodiversité pour mieux la préserver. Cet ABC se veut être construit avec les acteurs du territoire et les citoyens ! N'hésitez pas et prenez part à cette aventure !



## Comment se déroule un ABC ?

La première étape a été de réaliser un bilan des connaissances sur le territoire de la commune. La seconde étape a été d'établir un plan de prospection des groupes d'espèces à étudier. Lors de cet ABC pendant les 2 ans du projet, 7 groupes d'espèces vont être inventoriés : les oiseaux diurnes, les oiseaux nocturnes, les chauves-souris, les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons), les reptiles (lézards, serpents), les insectes (principalement les libellules, les papillons de jour et les criquets/sauterelles) ainsi que la flore. Deux méthodes vont être appliquées sur les différents groupes : un inventaire détaillé sur les parcelles communales ainsi qu'un suivi qui permettra de comparer différents points du territoire de Saint-Martin-du-Tertre et de comparer l'évolution de la biodiversité dans le temps. À la fin des deux ans, les résultats seront synthétisés, les enjeux cartographiés, un programme d'actions élaboré et l'ABC valorisé.

## Quel est le bilan des connaissances que nous avons sur Saint-Martin-du-Tertre aujourd'hui ?



Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, 1166 espèces ont été inventoriées sur le territoire de la commune (533 espèces de faune, 598 espèces de flore, 35 espèces de champignons). Plusieurs d'entre elles (à savoir 7 % des 1166 espèces) sont des espèces patrimoniales, c'est-à-dire des espèces rares et/ou menacées à l'échelle nationale ou régionale. Saint-Martin-du-Tertre regorge d'une grande diversité de milieux, dont certains aujourd'hui ont régressé et peut être même disparu depuis le recensement des premières données naturalistes à la fin des années 1800. Les listes d'espèces, notamment de la flore, nous indiquent la présence de milieux humides (notamment en forêt de Carnelle et le long du Ru de Presles), de milieux secs avec des pelouses calcaires et des zones de

landes. Le contexte physique du territoire, au travers notamment de la géologie, est l'élément principal qui permet d'expliquer la diversité des milieux naturels que l'on trouve à Saint-Martin-du-Tertre. Un des objectifs consiste à voir si ces milieux sont toujours présents sur le territoire communal et s'ils sont en bon état de conservation.

## **Comment chacun peut participer à cet Atlas de la Biodiversité Communale ?**

Chacun peut participer à cet atlas en observant la nature chez lui ou dans la commune, lors d'une balade, dans un jardin ou depuis un balcon ! Quelques outils peuvent vous aider à identifier les espèces de la faune et de la flore sauvage que vous rencontrerez. Par exemple, il existe différentes applications disponibles sur téléphone portable qui utilisent l'intelligence artificielle pour identifier une espèce prise en photo notamment ObsIdentify pour la faune, PlantNet pour la flore. L'intelligence artificielle peut aussi analyser un son, les applications Merlin et BirdNET sont utiles dans l'identification des oiseaux que vous entendez chanter. Vous pouvez nous faire remonter vos observations à l'adresse mail suivante : [etude.biodiv02@cen-idf.fr](mailto:etude.biodiv02@cen-idf.fr). Si vous souhaitez recevoir un bulletin d'actualités régulier de cet ABC, n'hésitez pas à le signaler au travers d'un mail à envoyer à la même adresse. Vous pouvez aussi nous ouvrir les portes de votre jardin, de votre propriété pour qu'un expert naturaliste y réalise un inventaire de la faune et de la flore. Toutes vos observations d'espèces viendront enrichir les connaissances de la commune en matière de biodiversité. Nous pouvons aussi vous donner des conseils d'aménagements favorables à la nature.

Des animations auront aussi lieu tout au long de ces deux années. Certains d'entre vous ont d'ailleurs été présents le 31 mai 2024, pour une animation autour des papillons de nuit. La prochaine date à retenir est le 29 juin à partir de 10h à la salle du Conseil municipal de la mairie où nous parlerons et découvrirons les fleurs sauvages en milieu urbain.

### **Liens utiles :**

La présentation de la réunion publique du 18 mai est disponible sur le site internet de la commune de Saint-Martin-du-Tertre :

<https://www.mairie-saintmartin95.fr/quotidien/agenda/reunion-publique-atlas-de-la-biodiversite-communale/>

Site internet du PNR Oise-Pays de France : <https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/>

Site internet du CEN Île-de-France : <https://www.cen-idf.fr>

Crédits photo : Jean-Silouane Rebours – Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France



## **Trame noire et découverte des papillons nocturnes**

Le 31 mai 2024, 17 personnes étaient inscrites à la réunion organisée par le PNR Oise Pays de France pour découvrir les enjeux liés à la pollution lumineuse et participer à une observation des papillons nocturnes.

En raison d'une météo capricieuse, de nombreux inscrits se sont désistés. Au final, seuls 8 irréductibles Saint-Martinois ont été jusqu'au hangar situé dans l'ENS<sup>3</sup> du Vivray pour observer les papillons nocturnes posés sur le drap installé par le PNR.



<sup>3</sup> ENS : Espace Naturel Sensible. Espace dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent.

# L'extension du restaurant scolaire de l'école élémentaire

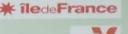
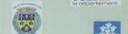
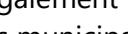
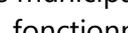
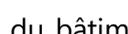
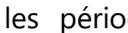
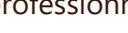
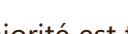
Depuis le 3 juin 2024, « le restaurant de Nanou » accueille de nouveau les enfants de l'école élémentaire Langevin Wallon et du centre de loisirs.

Avec, pour la partie restauration, une surface totale de près de 217 m<sup>2</sup> (dont 23,5 m<sup>2</sup> pour le self), cette salle, plus lumineuse, permet désormais d'accueillir un plus grand nombre d'enfants (jusqu'à 240 répartis sur deux services) dans des conditions de confort accru tant sur le plan phonique et thermique qu'esthétique. L'achat de mobiliers (chaises plus légères, tables traitées acoustiquement, claustras et table de tri des biodéchets...) complète l'équipement du restaurant.

**TRAVAUX D'EXTENSION DU RESTAURANT ÉLÉMENTAIRE LANGEVIN WALLON**

Maitrise d'ouvrage : VILLE DE SAINT-MARTIN-DU-TERTE  
Maitrise d'œuvre : AIM STUDIO  
SMA INGENIERIE  
MOTEEC INGENIERIE  
MAKE INGENIERIE  
Coordonnateur SPS : COBAT COPREV  
Bureau de contrôle : ALPHA CONTRÔLE  
Entreprise générale : RP CONSTRUCTION



Montant des travaux	707 673,22 € HT	Financement
Conseil régional d'Ile-de-France	266 333,80 €	
Conseil départemental du Val d'Oise	106 533,53 €	
Ville de Saint-Martin-du-Terte	244 220,97 €	
Caisse d'Allocations familiales	90 585,00 €	
Mutuelle Sociale Agricole (Mobilier)	10 000,00 €	
Etat - ANCT (Mobilier)	AESN 15 456 €	
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		
		



Une réorganisation de l'office offre également de meilleures conditions de travail aux agents municipaux. L'ajout de vestiaires et de sanitaires plus fonctionnels complète les améliorations apportées au nouveau bâtiment.

Enfin, la bonne performance énergétique du bâtiment (choix des matériaux et toit-terrasse végétalisé) permettra également de mieux gérer les périodes hivernales et caniculaires ainsi que les eaux pluviales lors des fortes pluies avec une évacuation temporisée des eaux.

*"Le bonheur est autour de la table."* (Alphonse Daudet).

## La rubrique de la minorité (texte remis le 13/05/2024)

Massifs Place de la Mairie !

La réfection de la placette de la mairie a été réalisée fin 2021 sur les conseils du bureau d'études « Atelier à ciel ouvert ». Pour autant les 2 parterres de plantes vivaces d'un coût de 17.690 € HT effectués par des professionnels n'ont pas donné l'effet espéré par bon nombre de Saint-Martinois.

La majorité des personnes s'accordait à dire que les massifs étaient dépourvus de tout intérêt.

Nos édiles ont mis du temps à s'en rendre compte. Deux ans après, lundi 11 mars 2024, toutes les plantes ont été arrachées ! On n'en demandait pas autant. Il suffisait d'ajouter quelques arbustes et vivaces à fleurs de couleurs différentes pour agrémenter les massifs afin de procurer plus de gaieté en centre-ville.

Le plus regrettable ce sont les 17.690 € HT payés à l'entreprise d'espaces verts qui sont allés à la poubelle. Au final nos agents techniques ont refait le travail et produit un meilleur rendu. Toutefois, vu la grosseur des plantes vivaces, il faudra encore patienter des mois voire des années pour atteindre le résultat recherché ?

En conclusion c'est une très mauvaise opération pour le budget communal !!!

D'une manière générale la gestion lacunaire des affaires communales menée par les élus de la majorité est fort déplorable. Elle se confirme et s'intensifie au fil du temps par des choix d'investissements inappropriés aux besoins.

Chacun aura sa façon de penser !!!

Le temps révèle tout et n'attend pas d'être interrogé (Euripide).



**SAINT MARTIN HISTOIRE  
PATRIMOINE TERRITOIRE**



organise pour tous les saint-martinois

un

# CONCOURS PHOTOS



**redécouvrir**

**Saint-Martin-du-Tertre**

Règlement du concours,  
inscription et envois des photos  
[photos.smhpt@gmail.com](mailto:photos.smhpt@gmail.com)

au fil des 4 saisons  
du 21 juin 2024  
au 20 juin 2025



Ville de Saint-Martin-du-Tertre



**Forum des associations  
Samedi 07 septembre 2024  
De 10h à 15h - Complexe la Martinoise**



## Désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire

Afin de réduire, partout où cela est possible, l'imperméabilisation des sols, dont l'étanchéité prive la végétation d'un arrosage naturel et gratuit, sature les réseaux de collecte et fragilise les dispositifs d'assainissement, le projet d'extension du restaurant de l'école élémentaire étant finalisé, nous allons pouvoir lancer celui relatif à la désimperméabilisation de nos cours d'école.

Les cours basse et haute, dans leur état actuel, sont très minérales et ne donnent qu'une faible place au végétal.

Notre projet vise :

- à l'activation du paysage et de la biodiversité ;
- à la maîtrise des pollutions et de la qualité du sol ;
- au maintien et la création de zones d'ombrage (îlots de fraîcheur) avec la plantation d'arbres.



## Guest guitare festival

Samedi 1<sup>er</sup> juin, près de 150 personnes se sont donné rendez-vous à la Martinoise pour assister à l'édition 2024 du Guest guitare festival organisée par l'association SMA. Après une première partie de rock armoricain assurée par le groupe Trouz Ar Mor (co-organisateur), Pascal Vigné et Patrick Rondat, respectivement, ont conclu ce festival de rock à 23h bien tassées. Le public est parti enchanté en se promettant de revenir pour l'édition 2025 !



## Un jeune Saint-Martinois à l'honneur

Le 14 mars 2024 au Gingko' Art Espace culturel de PONTOISE, lors du concours du meilleur apprenti de France, Martin HUGO a remporté la médaille d'argent au concours du meilleur apprenti en horticulture du Val-d'Oise.

Toutes nos félicitations au jeune Saint-Martinois, Martin Hugo, pour cette distinction !



## Un hommage au passé agricole de la commune

Lors de l'inauguration d'un passage portant le nom de « Ferme Bécart », un hommage a été rendu à la fratrie du même nom, symbole du passé agricole de Saint-Martin-du-Tertre.



Samedi 16 mars 2024 a eu lieu le dévoilement de la plaque « Ferme Bécart », dénomination de la voie nouvelle créée dans le cadre de l'OAP « La Jachère ».

Cette manifestation s'est déroulée en présence de Thierry Pichery, maire de Saint-Martin, des membres du conseil municipal et rassemblait une trentaine de Saint-Martinois, dont dix-sept descendants de la famille Bécart...

Cette ferme est un témoignage du patrimoine et du passé agricole de la commune. Elle fut construite par Ernest Nicolas Baldé, maire de Saint-Martin, entre 1887 et 1889, exactement comme la Tour Eiffel, et quelques années seulement après le château de Franconville.

Les bâtiments de la ferme sont mentionnés dans le préinventaire du ministère de la Culture et de la Communication effectué en 1883 et conservé aux Archives départementales.

Cette ferme a également la particularité d'avoir été exploitée pendant plus d'un siècle par la même famille !

En effet, c'est en 1908 qu'Oscar Bécart, originaire de Saint-Floris, dans le Pas-de-Calais, contracte bail avec Ernest Baldé. En 1921, Élysée, son neveu, lui succède et en 1947, Léon, fils du précédent. Tous les trois siègeront au conseil municipal à partir de 1919 pour Oscar et jusqu'à 1965 pour Léon.

La disparition de Léon, en 1970, laisse son épouse, Madame Renée Bécart, que beaucoup de Saint-Martinois ont connue, seule à la tête de la ferme dont elle continue l'activité agricole puis avicole. Les plus anciens des Saint-Martinois se souviennent y être venus s'approvisionner régulièrement en lait, fromage blanc, crème fraîche, beurre, œufs, poulets, pommes de terre...

Depuis le décès de Madame Bécart, les bâtiments (habitation et granges) ont été vendus et accueillent plusieurs familles aujourd'hui.

Le maire, Thierry Pichery, a conclu la manifestation en ces termes « C'est avec grand plaisir que nous dévoilons la plaque d'une famille, qui a œuvré pour le bien-être de la population »,



2511 W 5035 - Ferme de la Jachère, 4 rue de Franconville. 1983

## Journée communautaire de l'environnement

L'édition 2024 de la journée communautaire de l'environnement s'est déroulée le samedi 25 mai au parc de la Marlière à Belloy-en-France de 11h à 17h.

Les enfants, venus nombreux, ont pu participer aux animations gratuites proposées : peinture, pêche à la ligne, coloriages, parcours « en sécurité à vélo », expériences scientifiques autour de l'eau (capillarité, cf. photo ci-dessous) ainsi qu'aux expositions : rapaces, nids de guêpes. Notons la participation active d'associations et d'élus de Saint-Martin-du-Tertre à cette journée communautaire de l'environnement.



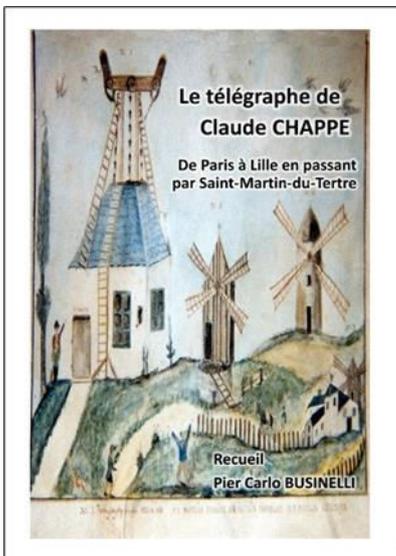
Des jeux autour des consignes de tri, organisés par le syndicat Tri-Or, ont permis de sensibiliser les participants aux enjeux du tri sélectif. Sur les 340 enfants ayant participé au concours de créations sur le thème de la

protection de l'eau (cf. photo ci-dessous), 3 jeunes Saint-Martinois de l'école élémentaire Langevin Wallon ont été primés : toutes nos félicitations à ces jeunes artistes !



## Télégraphe Chappe : ligne Paris-Lille

Pour célébrer le 230ème anniversaire de la mise en activité de la première ligne de communication au monde reliant Paris à Lille en passant par notre village, l'association Saint-Martin Histoire Patrimoine Territoire (SMHPT) a publié un recueil de 178 pages riche en informations sur les stations constituant cette ligne.



Ce livre est disponible à la tour du guet aux heures d'ouverture :

- Les dimanches :
  - de 9 h à 12 h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre
  - 10 h à 12 h du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars
- Sur demande au 06 81 22 18 68



# Budget 2024

Grâce à une gestion rigoureuse des ressources communales depuis notre arrivée aux affaires de la commune, et après avoir épongé le trou de 478 000€ laissé par nos prédécesseurs (beaucoup plus que les 17 000€, moins les 31,82% de subvention oubliés dans l'article de l'opposition pour le fleurissement de la placette de la mairie).

Nous avons ainsi pu inscrire au budget 2024 un excédent de fonctionnement de : 1 741 472,53€

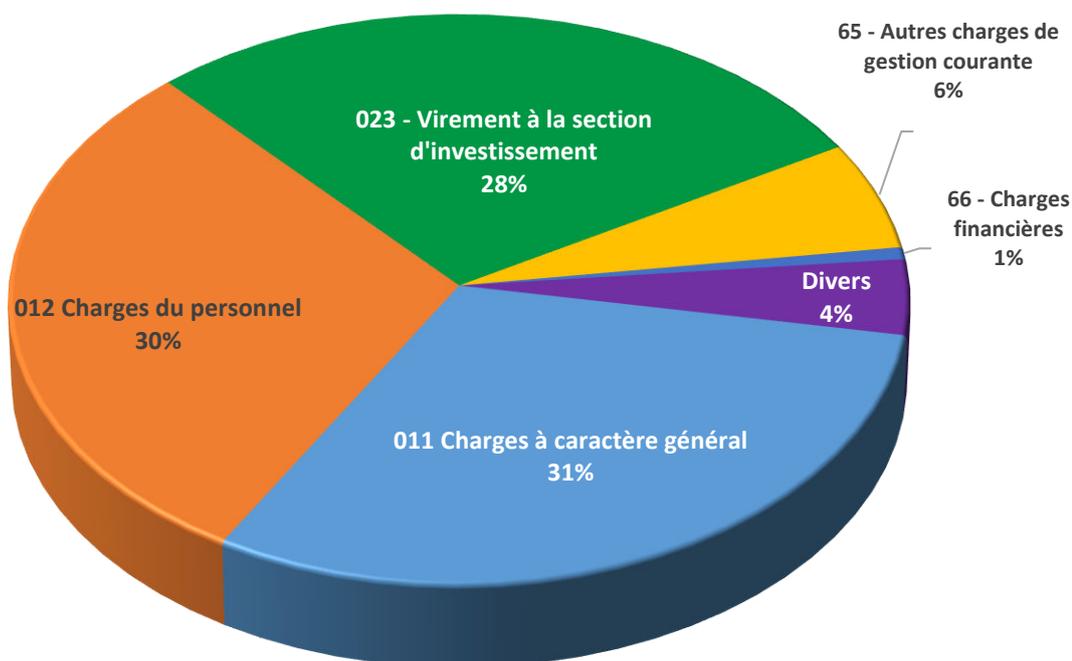
Bien que le contexte économique et l'inflation aient pénalisé le démarrage de nos projets en 2022 et 2023, nous pouvons grâce à celui-ci engager sereinement en 2024 les objectifs de notre programme municipal.

Ainsi en 2024 :

- Fin du chantier du restaurant scolaire.
- Réfection des voiries de Franconville, du bas de la rue Roger Salengro, rue Serret et Corentin Celton pour 353 000€ TTC.
- Début des travaux de la ludothèque à Prévert pour 490 000€ inscrit au budget 2024.
- Logement d'urgence pour 80 000€.
- Achat d'un camion pour le service technique pour 25 000€.
- Mise en place d'un écopâturage au Vivray pour 20 000€.
- Réalisation du parking rue du Lieutenant Baude pour 80 000€.
- Lancement des études pour le tiers-lieu de la maison forestière avec son restaurant, désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire.

Le budget de fonctionnement, équilibré pour 4 910 672,53 €, se décompose comme indiqué ci-après.

## Budget de fonctionnement 2024



Nous rappelons enfin que les budgets de la commune sont consultables en mairie.

## Trottoir pas crottoir !

Chers propriétaires de chiens,

Nos rues sont le reflet de notre communauté et de notre respect mutuel. Pour le bien-être de tous, nous vous invitons à veiller à ce que votre fidèle compagnon ne laisse pas ses déjections sur la voie publique.

Il est essentiel de ramasser après votre chien pour les raisons suivantes :

- **Hygiène et Santé Publique** : Les déjections canines peuvent contenir des parasites et des bactéries nuisibles. Les laisser sur le trottoir expose les enfants et les autres animaux à des risques sanitaires.
- **Respect et Convivialité** : Un trottoir propre est plus agréable pour tout le monde. En ramassant après votre chien, vous contribuez à une atmosphère respectueuse et conviviale dans notre village.
- **Écologie et Propreté** : Les déjections abandonnées polluent les espaces verts et les cours d'eau. En ramassant les déjections, vous participez à la protection de notre environnement.
- **Obligation Civique** : Ne pas ramasser les déjections de votre chien peut vous exposer à des amendes. Respectons la réglementation locale pour le bien de tous.



Des sacs à déjections sont disponibles gratuitement dans de nombreux endroits de notre commune. Utilisez-les pour maintenir nos espaces publics, trottoirs et rues, propres et accueillants.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.

Pour une ville propre et agréable, ramassons après nos chiens !

## Parking de la place du 19 mars 1962

Afin de faciliter l'accès aux différents commerces et services situés à proximité de la mairie (pharmacie, maison médicale, pédicure et boulangerie notamment), mais aussi aux différentes salles de la Martinoise (vie associative...), le parking de la place du 19 mars 1962 comporte désormais un plus grand nombre de places de stationnement en zone bleue et d'arrêt minute. Ceci permettra une plus importante rotation de stationnement et de réduire la circulation de véhicules en recherche d'une place.



Les jours ouvrés, de 9 h à 17h30, le temps de stationnement sera limité comme indiqué ci-après :

- 20 minutes sur les zones d'arrêt minute,
- 90 minutes sur les zones bleues.

Le non-respect des temps de stationnement indiqués ci-dessus (dépassement de la durée autorisée, mais également l'absence de disque de stationnement) est une infraction pouvant entraîner une contravention de deuxième classe, soit une amende forfaitaire d'un montant de 35 €. En cas de non-paiement dans les délais, elle est majorée à 75 €.

L'enlèvement et la mise en fourrière du véhicule contrevenant peuvent être demandés par les agents assermentés.

Enfin, 2 emplacements ont été réservés pour les voitures électriques. Dans l'attente de l'installation des bornes de recharge (financées par le SDEVO), ces places de stationnement restent sans restriction.



**C'est avec beaucoup de plaisir que l'association ACELVEC vous dévoile le nouveau logo de son centre de loisirs.**

**Logo créé par l'équipe d'animation. Grand merci à eux !**

Ouvert tout au long de l'année, l'accueil de loisirs est avant tout un lieu d'épanouissement et d'apprentissage. Il permet aux enfants, en étant accueilli dans un cadre sécurisant, de se divertir tout en développant leur autonomie, leur sociabilité, leur créativité et de multiples compétences.

C'est, animée de cette volonté, que l'équipe d'animation a concocté tout au long de cette année un programme d'activités riches et variées : activités manuelles, d'expression, jeux collectifs, maquillage, activités culinaires....

Les enfants ont réalisé différentes fresques collectives qui contribuent à décorer la structure. De même, les propositions d'activités s'appuient sur l'environnement du village (forêt) et les équipements (dojo...).

La directrice, s'est attachée à faire vivre aux enfants des moments magiques et insiste sur l'implication des animateurs (scénarios, déguisements...) pour favoriser l'imaginaire. Une attention particulière a été apportée aux grands jeux (une fois par semaine à chaque période de vacances scolaires). Des veillées ou soirées à thème ont été proposées ainsi que différentes sorties : piscine, cinéma, parc d'attractions, Cité des enfants au musée des sciences et de l'industrie de la Villette.

À l'occasion des vacances de Noël, une conteuse est intervenue lors d'un après-midi festif au château de Saint-Martin et une journée Kapla a été programmée en mars. Tout un programme !

Grand succès pour une première expérience « Semaine Cinématographique Magique » en 2023, qui a permis aux enfants de plonger dans les coulisses de la création cinématographique, de la conception du scénario à la projection sur tapis rouge. Il y a fort à parier que cette première expérience deviendra grande et nous attendons avec impatience la retransmission des projets d'été à la fin du mois d'août.

Afin de répondre aux missions éducatives de l'accueil de loisirs (favoriser l'autonomie, l'émancipation et renforcer la socialisation), une semaine de camping est programmée en juillet pour les enfants les plus âgés. Sans aucun doute, ils passeront un bon séjour au bord de la mer.

Nous souhaitons, à tous les enfants, de très bons moments avec leurs animateurs. Adieux les intentions éducatives et vive les vacances partagées !

## Évènements à venir

- Du 21 juin 2024 au 20 juin 2025 : concours photos organisé par l'association SMHPT
- 13 juillet : « sortie à la mer pour tous » à Fort Mahon organisée par le CCAS
- 7 septembre : Forum des associations
- Du 15 au 19 juillet : 2 séjours au camping au Crotoy (80), l'un organisé par l'ACELVEC et l'autre par l'accueil jeunesse « Squat des Ados »
- 12 septembre : sortie à Réau pour les anciens organisée par le CCAS
- 14 et 15 septembre<sup>4</sup> : Journée du patrimoine organisée par l'association SMHPT
- 14 et 15 septembre : « Fête des 20 ans du PNR » au Parc de la mairie, la Chapelle-en-Serval (60)
- 6 octobre : brocante organisée par l'association SMA
- 13 octobre : salon du livre organisé par l'association SMHPT



<sup>4</sup> <https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/evenements/fete-des-20-ans-du-pnr/>

# Je passe) **AU COMPOST!**



## Je me lance !

Depuis l'an dernier, le syndicat Tri-Or travaille sur la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) prévoit que chacun(e) puisse trier ses déchets alimentaires et végétaux. L'objectif est de réduire la part de ces déchets dans les ordures ménagères. Un grand pas pour la réduction à la source des déchets...

Le syndicat Tri-Or vous propose des composteurs depuis de nombreuses années. Juin 2024, nous passons à la vitesse supérieure en vous proposant un composteur individuel à l'issue d'une formation essentielle pour adopter les bons gestes durablement. De nouvelles sessions seront proposées à l'automne.

## JE TRIE

### mes déchets alimentaires



Épluchures, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs, fleurs fanées, sachets de thé, marc de café, essuie-tout...



## JE RÉDUIS MES DÉCHETS

tout en produisant un fertilisant naturel.



Plus d'informations  
Plus rapidement



Rejoignez  
notre  
communauté  
Instagram :  
SYNDICAT.TRIOR



[www.tri-or.fr](http://www.tri-or.fr)



Syndicat pour la collecte et le traitement  
des ordures ménagères

Syndicat Tri-Or  
Rue Pasteur prolongée  
ZA du Paradis  
95660 Champagne-sur-Oise  
Tél. : 01 34 70 05 60  
[info@tri-or.fr](mailto:info@tri-or.fr) - [www.tri-or.fr](http://www.tri-or.fr)

**NAISSANCES :**

LAVALARD GARNOTEL Hortense, Sigrid, Christelle, Mauricette née le 17 janvier 2024 à Eaubonne  
GAUTIER Pio, Philippe, Michel né le 9 février 2024 à Ermont  
FLOGNY Selena Andrée née le 24 avril 2024 à Ermont  
DOUCOURE Daouda né le 13 mai 2024 à Beaumont-sur-Oise

**PACS :**

ANDRÉ Anthony, Jean-Marc, François et DE OLIVEIRA Adeline, Sylvia le 16 février 2024  
CORDUAN Yoann Stéphane Joseph et DAS NEVES Cindy le 17 mai 2024

**MARIAGES :**

KEMMOUN Omar et BELHOUT Malya le samedi 2 mars 2024 à 14H00  
FLOGNY Aurélien, Peter et DUMBRAVA Oana-Mihaela le samedi 23 mars 2024 à 11h30  
DRAME Yohan Manuel et DELPHRASE Stessy le 4 juin 2024  
SALA Mathieu Geoffrey et Frédérique Andrée LEMAZURIER le samedi 15 juin 2024 à 11H30 (noces d'été)

**PARRAINAGES REPUBLICAINS :**

BADAIRE Elyna, Joëlle, Isabelle, Marilyne le 15 juin 2024

**Décès :**

Katia, Murielle, Liliane GOUPY épouse LE COZANNET décédée à Saint-Martin-du-tertre le 27 février 2024  
Henri, François GORRET décédé le 3 mars 2024 à Saint-Martin-du-Tertre  
Pierrette, Marie, Henriette DENNEVAL épouse MONDONNET décédée le 10 mars 2024 à Beauvais  
Roger, Georges DUFOUR décédé le 30 mars 2024 à Saint-Martin-du-Tertre  
Claudette, Julienne VAIDIÉ veuve CROUÉ décédée le 28 avril 2024 à Beaumont-sur-Oise  
Ghislaine CUGNOT épouse DEPREZ décédée à Gonesse le 29 avril 2024  
Dominique Hélène CERVÉRA décédée le 8 mai 2024 à Gonesse  
Martine, Juliette, Raymonde FENNETEAU décédée le 12 mai 2024 à Gonesse  
Jacques Emile HERVÉ décédé le 15 mai 2024 à Saint-Martin-du-Tertre  
Aazdine KASSOUD décédé à Clichy le 17 mai 2024